

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 septembre 2006 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice 14, qui ont pris part à la délibération 10

Sous la présidence de Monsieur Alain MOULHADE, Maire

Présents : MM EYNARD, CHASTEL, SOULIGOUX, PIROUX

MM GIRARD, LHOMENEDE, PHILIS, MISSONNIER,

Mmes BAYLOT,

Absents : Mmes CLAUZIER , LAMAT, VARENNES,

M RAYMOND

Secrétaire de Séance : Christelle BAYLOT

En ouverture de séance Monsieur le Maire donne la composition des classes de l'école le jour de la rentrée avec 91 enfants inscrits et 99 au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### SCHEMA GENERAL D'ASSAINISSEMENT

- ENQUÊTE PUBLIQUE
- APPROBATION PLAN DES TRAVAUX

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur CHASTEL qui présente le détail du programme des travaux. Il précise que les prix ont été établis selon les barèmes actuels.

- Poste de refoulement à Combevignouse à reprendre
- Reprise des réseaux du centre ancien.
- Pose d'un réseau à Champlong

L'ensemble concerne la première tranche pour un montant total de 125 020 euros HT .  
Il est décidé à l'unanimité l'approbation des travaux et le lancement de l'enquête publique réglementaire.

### EGLISE : DEVOLUTION DES TRAVAUX

Monsieur le Maire décrit le programme des travaux par lots :

Gros œuvre, entreprise VALLAT	79 057 euros
Charpente, entreprise CAILLAUD/ BOURLEYRE	55 604 euros
Electricité, paratonnerre, entreprise DA COSTA	21 786 euros
Chauffage, gaz, entreprise COURTEIX	15 928 euros

Adopté à l'unanimité

### COORDONNATEUR S.P.S. EGLISE - DESIGNATION

Monsieur le Maire propose de désigner le CFPT pour 1500 euros.

Les honoraires de Monsieur BESANCON seront plafonnés à 13 000 euros auxquels s'ajoutent 3500 euros pour le bureau d'études techniques.

Les subventions prévues sont de 25 % pour l'Etat, 30 % pour le département et 10% pour la région.

Adopté à l'unanimité

#### LOTISSEMENT LE COTEAU

- DEVOLUTION DES TRAVAUX
- PRIX DE VENTE DES LOTS

Monsieur le Maire donne le montant des propositions faites :

La SGREG 69 783, 65 euros

Rodriguez 70 290.0 euros

Chevalier 81 236.00 euros

Le moins disant est retenu.

Le prix de vente est fixé à 22 euros HT

Le notaire désigné est l'Etude de Maîtres BLUM-BOYER

Adopté à l'unanimité

#### VERIFICATION INSTALLATIONS ELECTRIQUES - CONTRAT ANNUEL

Monsieur le Maire expose les trois propositions faites pour assurer la maintenance des installations à l'école, à la salle polyvalente, au Musée de la vigne, au stade et à la Mairie.

Norisko 624.60 euros

Socotec 1165.00 euros

Apave 1883.00 euros

La société Norisko est retenue à l'unanimité des présents.

#### INDEMNITE DE CONSEIL - COMPTABLE DU TRESOR

Monsieur le Maire précise que le nouveau Percepteur Monsieur Alain GERBE percevra 209.47 euros

Adopté à l'unanimité

#### DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'écritures concernant la fin des travaux du Lotissement les Vignes. A savoir un virement de crédit en investissement au compte 193 et la cession avec la fin du crédit bail de l'usine PHILIS au compte 225.

Adopté à l'unanimité

## AMENDES DE POLICE : PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire donne le montant de l'attribution soit :4575 euros.

Adopté à l'unanimité

## CONTRAT ENTRETIEN HORLOGE ET CLOCHE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire explique qu'il est préférable de souscrire un contrat de maintenance annuelle moyennant 210 euros HT à l'entreprise BODET

Adopté à l'unanimité

## ECLAIRAGE DES VILLAGES

Monsieur le Maire aborde le sujet de l'éclairage public des villages, le devis s'élève à 44 074.7 euros et il restera à charge 25 648.74 euros.

Adopté à l'unanimité

## AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire aborde différents sujets :

La cantine sera équipée de tables en inox

L'association Relai a organisé une réunion pour les 12-18 ans ou il n'y a pas eu de participant, un questionnaire sera proposé aux jeunes.

Une enquête du SMAT a eu lieu pour déterminer les causes de la mauvaise qualité physique de l'Allier. Les pollutions proviennent du barrage de Naussac.

La Taupe a fermé, le SICTOM transporte les déchets sur les départements voisins dans l'attente d'une autre solution ce qui entraîne une augmentation pour les contribuables.

Une consultation est en cours pour l'aménagement de l'aire de jeux derrière la Mairie.

La Mairie de Chassignole va prêter un traceur pour le stade.

La salle polyvalente sera inutilisable en raison de la réfection du sol du 6 au 25 novembre prochain

L'OPAC va réaliser des travaux à l'immeuble LIBEYRE

Le site internet de la commune est en cours de réalisation .

Le logiciel gestion du cadastre sera bientôt opérationnel

Mr CHASTEL aborde le sujet des travaux de voirie à Védrines, Dintillat et Thiverat ainsi que le programme d'emplois partiels.

Mr PIROUX précise qu'il faut se donner un peu de temps pour terminer l'aménagement du kiosque

Mr LHOMENEDE demande que les fossés soient nettoyés

Mr SOULIGOUX donne le bilan de la fête patronale en particulier le feu d'artifice animé, la Fête de la vigne aura lieu le 08 octobre.

Mr GIRARD précise qu'une collecte pour la banque alimentaire aura lieu les 24 et 25 novembre prochain

Mr MISSONNIER signale une dégradation de certains chemins

Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 00